

# Info

AVRIL 2016 / N°310

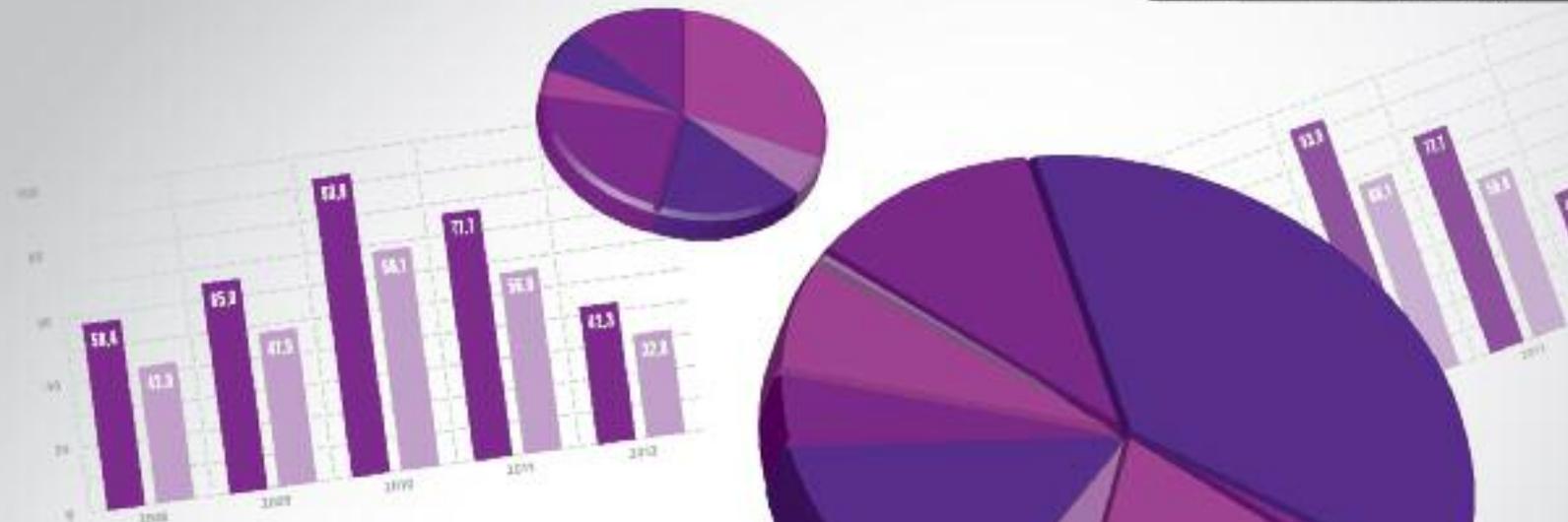
notre commune

# Montigny

MONTIGNY  
les Communes

Journal d'informations municipales et locales

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)



BUDGET 2016

# Montigny n'augmente pas ses impôts !

**FÊTE INTER-  
CULTURELLE :**  
Rendez-vous  
le 10 avril 2016



LIRE P15



**ENVIRONNEMENT :**  
Stop aux pesticides !

LIRE P11



## CONCERT DE MOZART

**Samedi 19 mars.** Le célèbre compositeur autrichien a été mis à l'honneur par l'école de musique de Montigny et l'orchestre Rive de Seine. En première partie, l'ensemble vocal de la ville a interprété des extraits des Noces de Figaro. Puis, Philippe Robert, comédien, a expliqué, avec humour et discernement, la 40<sup>e</sup> symphonie de Mozart. Une très belle soirée musicale empreinte d'un beau succès.



## EXPOSITION DE PEINTURE

Marcha Chalco a exposé ses toiles, le mois dernier, à la maison des talents-espace Corot. L'artiste a dévoilé ses aquarelles inspirées des paysages libanais et français, les deux pays chers à son cœur.



## CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le conseil municipal ainsi que le conseil municipal des jeunes étaient largement représentés, **samedi 19 mars**, pour la commémoration du 19 mars 1962, date de la fin de la guerre d'Algérie. Présents également, Robert Hue, sénateur du Val d'Oise et maire honoraire de Montigny, la FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, et les Pompiers de Montigny.



## DÉCOUVERTE CULINAIRE

Atelier dégustation de fromages organisé pour les enfants de l'école Paul-Cézanne. Une initiative de la cuisine centrale qui propose régulièrement des animations dans les établissements pour sensibiliser les jeunes enfants à la nutrition.



Les attentats à Bruxelles, en Côte d'Ivoire et dernièrement au Pakistan nous ont bouleversés. Tous ces attentats nous rappellent que la menace est toujours présente. Fermeté et unité doivent être notre réponse face à ceux qui veulent nous abattre. Cela nécessite une meilleure coordination internationale contre Daesh et ses réseaux terroristes. Le 31 mars dernier, la ville a voté son budget dans un contexte des plus contraints conséquence directe des baisses de dotation de l'Etat et des réductions de financements croisés. La bonne santé financière de notre commune (faible endettement, emprunts maîtrisés..) nous permet cependant d'aborder sereinement cette situation. Le budget 2016 est donc à la fois raisonnable et efficace, il garantit une qualité de services en termes d'accueil et d'équipements, sans augmentation de la fiscalité. Pour atteindre ces objectifs, la commune devra faire des économies et envisager des réformes structurelles importantes. Le dossier « Finances » que nous avons voulu didactique saura répondre à vos interrogations. Mais nous aurons prochainement l'occasion d'en discuter ensemble.

**Jean-Noël Carpentier**, votre député-maire

2  
Retour sur

4 à 7  
Dossier spécial budget 2016

8 à 9  
Vie associative

*Don du sang : Montigny obtient les 3 cœurs, loto du club de football, Le CMEJ (conseil municipal des enfants et des jeunes) rencontre les membres de l'association «un bouchon, une espérance»...*

10 / Travaux

11 à 14  
Actualités

*Les bailleurs et la ville ensemble pour améliorer le cadre de vie, le dispositif « Ecole et collège au cinéma », compte-rendu de la réunion sur la mutuelle santé, les inscriptions pour les séjours d'été...*

15 à 16  
Ça bouge / Agenda du mois

*La fête interculturelle le 10 avril prochain, concert de musiques amplifiées le 8 avril prochain...*

17 / Jeunesse

*Le CMEJ a visité l'entreprise des cars Lacroix, nouvel éclairage devant le collège Camille-Claudel...*

18 / Courrier des lecteurs

19 / A savoir



p4



p14



p15



p17

N° 310 / Avril 2016

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.

8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication** : Jean-Noël Carpentier **Rédaction** : Juliette Lehembe, Claire Simiana, Laura Clignet, Delphine Boussam, Dominique Laurent **Photographes** : Joris Fouchereau, Gilles Larvor, service communication **Exécution graphique** : Amandine Girard - ag-graph@live.fr

**Fabrication** : imprimerie LNI au 01 40 85 74 85 **Tirage** : 8 800 exemplaires



DOSSIER

*Il fait bon vivre à Montigny... le cadre de vie des Ignymontains, une des priorités budgétaires de la ville.*

# 2016 Un budget contraint et responsable

Entre 2014-2020, la ville de Montigny-lès-Cormeilles aura un manque à percevoir d'environ 6 millions d'euros. Cette recette versée par l'Etat au titre des transferts de compétences se justifie par les diverses lois de décentralisation. S'il est légitime que l'effort national en matière de désendettement de l'Etat soit aussi porté par les collectivités, on peut regretter cependant l'ampleur des baisses annoncées. Aujourd'hui, il existe un risque financier réel pour les collectivités locales qui doivent faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain avec des budgets de plus en plus contraints. Fort heureusement, la bonne santé de la ville permet d'appréhender cette situation sereinement, même si des réformes structurelles s'imposent. La priorité de la majorité municipale est de ne pas faire peser les efforts financiers sur les Ignymontains tout en garantissant la même qualité de services. A la différence de certaines villes voisines comme la Frette, Franconville, ou le conseil départemental, Montigny n'augmentera pas sa fiscalité.

Par souci de transparence ce dossier vous permettra d'appréhender au mieux ces questions, nous vous invitons à en prendre connaissance et en discuter lors de prochaines rencontres de quartiers en présence de M. le Député-Maire et des élus.

» 2 QUESTIONS  
À PHILIPPE BENNAB,  
ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX  
FINANCES ET AU PERSONNEL COMMUNAL.



**MNC : Dans quel contexte le budget s'est-il préparé ?**

**PB :** Compte tenu des baisses de dotations de l'Etat, de la réduction des recettes propres, suite à la révision du quotient familial et des tarifs des activités périscolaires en 2014 et de la raréfaction des financements croisés (diminution de la participation du conseil départemental aux subventions), la majorité municipale a proposé un vaste plan d'économies. Basé sur des réformes structurelles, ce plan nous permet de ne pas augmenter les impôts locaux et les tarifs municipaux tout en conservant une bonne dynamique en investissement.

**MNC : Quelles sont les actions prioritaires envisagées pour 2016 ?**

**PB :** Nous poursuivons les améliorations concernant les espaces verts et nos bois, la rénovation des voiries et du stationnement, la poursuite de notre politique solidaire envers les jeunes et les seniors, la video-protection, la création d'une police municipale. Dès 2016, nous aiderons les familles touchées par l'arrêt préfectoral à propos du plan de prévention des risques naturels (PPRN).

## » LE BUDGET COMMENT ÇA MARCHE ?

LE BUDGET EST UN ACTE JURIDIQUE QUI PRÉVOIT ET AUTORISE LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE LA COMMUNE. IL EST VOTÉ TOUS LES ANS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. LE BUDGET SE DOIT D'ÊTRE TOUJOURS ÉQUILIBRÉ EN DÉPENSES ET RECETTES.

Le 7 mars dernier, lors du conseil municipal, s'est tenu le débat d'orientations budgétaires. A la suite, le vote du budget primitif (BP) a eu lieu le 31 mars 2016. Celui-ci répertorie aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et dépenses pour 2016.

## » FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

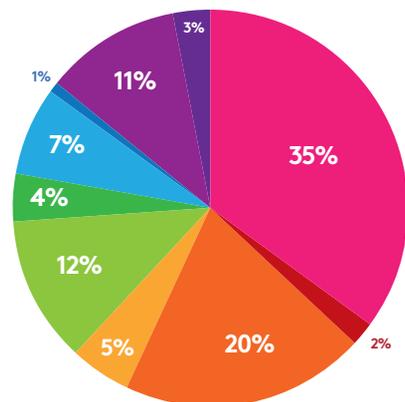
LE BUDGET COMPORTE DEUX SECTIONS : FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT. ELLES SONT, ELLES-MÊMES, COMPOSÉES DE DEUX PARTIES : DÉPENSES ET RECETTES.

La section de fonctionnement regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général (énergie, fluide, entretien, réparation, achat de fourniture, assurances, prestation de service...), masse salariale, subventions aux associations, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, ainsi que les recettes perçues par la collectivité comme les impôts et taxes, les dotations de l'Etat, les recettes des usagers (restauration scolaire, animations périscolaires, animations sportives, location de salles, spectacles...). La section d'investissement regroupe les dépenses d'équipement de la collectivité (voirie, bâtiments et patrimoine, informatique, foncier...), le remboursement du capital de la dette, ainsi que les recettes comme les dotations et subventions. L'autofinancement correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement, il permet d'équilibrer en recettes de section.

tion scolaire, animations périscolaires, animations sportives, location de salles, spectacles...). La section d'investissement regroupe les dépenses d'équipement de la collectivité (voirie, bâtiments et patrimoine, informatique, foncier...), le remboursement du capital de la dette, ainsi que les recettes comme les dotations et subventions. L'autofinancement correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement, il permet d'équilibrer en recettes de section.

## » BUDGET 2016 EN BREF

### DÉPENSES RÉELLES :



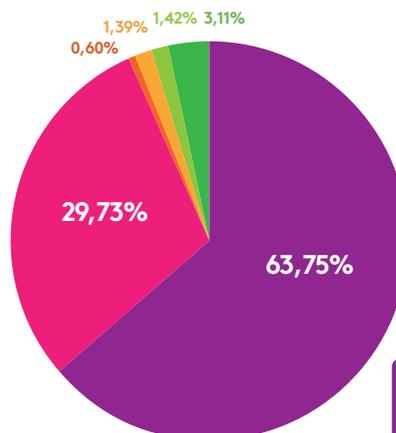
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- 35% Affaires générales
- 2% Sécurité et salubrité publiques
- 20% Enseignement/formation
- 5% Culture
- 12% Sport et jeunesse
- 4% Action sociale et santé
- 7% Famille
- 1% Logement
- 11% Aménagement et services urbains, environnement
- 3% Intérêt des emprunts

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

- 43% Services généraux des administrations locales (travaux du centre technique municipal, travaux d'entretien des bâtiments)
- 8% Enseignement/formation (ravalement de l'école Cézanne, travaux d'amélioration des bâtiments scolaires)
- 10% Sport/jeunesse (isolation du gymnase Carlier)
- 24% Aménagements et services urbains/environnement (étude pour la construction de l'école de la ZAC de la Gare, aménagement de la place Delacroix, travaux de voirie, parkings)
- 1% Culture
- 14% Remboursement de l'emprunt

### RECETTES RÉELLES :

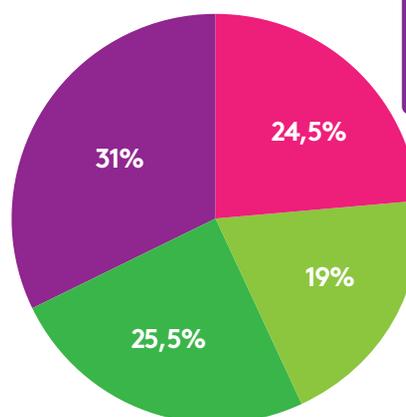


#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- 63,75% Impôts et taxes
- 29,73% Dotations
- 0,60% Autres produits
- 1,39% Atténuations charges
- 1,42% Produits exceptionnels
- 3,11% Produits des services

### Un autofinancement de bonne qualité

Pour la section d'investissement, la ville dégage un autofinancement de 3 758 324 €, preuve de la bonne santé financière de la commune.



#### RECETTES D'INVESTISSEMENTS

- 31% Autofinancement
- 24,5% Subventions (contrat départemental, contrat régional...)
- 19% Emprunts
- 25,5% Dotations, fonds divers

» 22 528 111 MILLIONS D'EUROS sont consacrés aux dépenses réelles de fonctionnement.

» 10 911 566 MILLIONS D'EUROS sont consacrés aux dépenses réelles d'investissement.

## » DES PRIORITÉS MAINTENUES

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, L'ÉCOLOGIE ET LE CADRE DE VIE, LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, L'ACTION SOCIALE, LES SENIORS, LE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN) ET LE SECTEUR ASSOCIATIF AVEC LE MAINTIEN DES SUBVENTIONS.



Déjà cette année, la programmation culturelle s'est diversifiée.

### LES PLUS DE L'ANNÉE :

- » La programmation culturelle, plus dense et plus qualitative.
- » Le développement d'une politique de déplacements alternatifs : pistes cyclables dessinées, installation de box à vélo, aide à l'achat de vélo...
- » La préservation et l'extension des espaces boisés et plus globalement des espaces verts de la ville.
- » Le maintien des subventions aux associations de la ville, alors que beaucoup de communes réduisent leurs aides. Au total, 480 000 € hors avantages en nature (prêt de salles et de matériels...).
- » La police municipale.

## » DES INVESTISSEMENTS TOURNÉS VERS L'AVENIR



Ecole Paul-Cézanne



Gymnase Pierre-Carlier

### AU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2016 :

- » Les travaux du centre technique municipal : **1 500 000 €**  
Les actuels locaux des services techniques sont situés en zone rouge du PPRN, le risque d'effondrement est prégnant. Il est donc absolument nécessaire de déménager les services. Ceux-ci seront installés à l'automne 2016 dans l'actuel centre technique municipal, en cours de réaménagement.
- » Le ravalement de l'école Cézanne : **80 000 €**
- » L'isolation du gymnase Carlier : **450 000 €**
- » L'étude pour la construction d'une nouvelle école dans la ZAC de la Gare : **500 000 €**
- » Les travaux d'amélioration des bâtiments scolaires de la ville : **150 000 €**
- » Les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux : **215 000 €**
- » Les travaux d'entretien des bâtiments : **700 000 €**
- » Aménagement de la place Delacroix : **250 000 €**
- » Les travaux de voiries, parkings : **1 500 000 €**
- » Etude du PPRN (bureau d'étude) : **70 000 €**

# DES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

## » SUR LES MANIFESTATIONS



La cérémonie des vœux, en janvier dernier, plus simple et moins coûteuse mais toujours conviviale !

### QUELQUES EXEMPLES :

- » Arrêt du Salon du polar : **134 000 € d'économies**
- » Simplification de l'ensemble des cérémonies de fin d'année : **30 000 € d'économies**
- » Mutualisation de la fête de la caisse des écoles et du carnaval : **10 000 € d'économies**
- » Arrêt de la chasse aux oeufs : **6 500 € d'économies**
- » Nouveau concept de la soirée des Bénévoles : **10 000 € d'économies**

## » UNE MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE

Des réformes structurelles seront engagées comme l'accueil du public sur rendez-vous pour certains services. La mutualisation des services sera optimale à l'issue du regroupement des services administratifs au centre Picasso, complétant ainsi la démarche amorcée dès 2016 avec la création du futur centre technique municipal. Deux éléments qui permettront d'améliorer l'environnement professionnel des agents tout en favorisant la qualité de l'accueil. La non reconduction d'actions comme le salon du polar, la chasse aux œufs... permet de limiter les heures supplémentaires. Enfin, le non remplacement systématique d'agents qui quittent la ville (retraite, mutation, fin de contrats) contribue à générer des économies supplémentaires. -3,4 % de dépenses salariales en 2016.

## » UNE DETTE SOUS CONTRÔLE

Le recours à l'emprunt est modéré et sous contrôle.

L'encours de la dette par habitant s'élève à 853 € à Montigny, la moyenne nationale étant à 949 €.

## » UNE FISCALITÉ CONTENUE

POUR LA 7<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE, MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES N'AUGMENTE PAS SES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX.

Montigny-lès-Cormeilles	2015	2016
Taux communal de la taxe d'habitation	17 %	17 %
Taux communal de la taxe foncière	18,99 %	18,99 %
0 % d'augmentation		
Conseil départemental	2015	2016
Taux départemental de la taxe foncière	13,25 %	17,18 %
29 % d'augmentation		



Malgré l'effort de la municipalité, les Igny-montains verront cependant leur taxe foncière augmenter fortement, du fait du conseil départemental qui a souhaité réévaluer ses taux pour 2016. En effet, la majorité départementale, de droite « Les Républicains » (ex-UMP) a délibéré sur une augmentation de 29 %. Madame Jeanne Docteur, conseillère départementale et conseillère municipale d'opposition a approuvé cette délibération. Une hausse d'environ 95 euros par contribuable !

## Montigny, une nouvelle fois distinguée !

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, Montigny-lès-Cormeilles reçoit le trophée Trois Cœurs (cœur collecte, cœur communication et cœur financement) pour son active participation dans les collectes de sang réalisées dans la commune.



Les 6<sup>ème</sup> E et leur professeur aux côtés des deux bénévoles de l'association des dons du sang, Andrée Canu et Raymond Granouillac, et de Sami Elhani, adjoint au maire en charge de la vie associative.

L'établissement français du sang (EFS) vient récompenser l'engagement et le soutien humain et matériel de la ville et l'association locale. La remise officielle a lieu le 14 avril lors du salon des maires à Paris. Quatre collectes ont été organisées en 2015 et la ville a contribué d'un point de vue logistique et promotionnel à ces rendez-vous auprès du grand public. Le label « commune donneur » est initié par l'Etablissement Français du Sang d'Île-de-France et le Comité Régional pour le Don de Sang Bénévole Francilien. Bien entendu, ce prix vient aussi récompenser le travail de fond et le dynamisme de l'amicale des donateurs de sang bénévoles du Parisis. À la mi-mars, Andrée Canu et Raymond

Granouillac, membres de l'association, se sont d'ailleurs rendus au collège Louis-Aragon pour sensibiliser les collégiens au don du sang. La classe de 6<sup>e</sup> E emmenée par leur professeur d'histoire-géographie Christelle Jego a été très attentive aux explications des deux intervenants. Cette rencontre a également été l'occasion d'évoquer la grande collecte du 19 mai qui sera organisée dans l'établissement même. Les élèves se feront les ambassadeurs de cette journée solidaire.

## Tournoi d'escrime

Les jeunes sportifs de la Riposte Ignymontaine ont remporté, le dimanche 13 mars, le Challenge de la ville par équipes. Quinze clubs de la région parisienne ont participé au tournoi. Sur le podium, félicitations à Quentin Gehin, 1<sup>er</sup> dans la catégorie poussin. Un grand bravo également à Alexis Gehin qui se hisse à la 3<sup>e</sup> position de cette même catégorie et à Joris Leite qui a reçu le prix des belles armes et du fair-play.



## 7<sup>e</sup> sel : système d'échanges

**Tous les troisièmes vendredis du mois, l'association 7<sup>e</sup> sel se réunit de 16h à 21h, espace Nelson-Mandela, pour discuter de leurs actions et promouvoir l'association. Le prochain rendez-vous a lieu le vendredi 22 avril.**

Une heure de garde d'enfant contre une heure de bricolage ou de jardinage ou encore de cours d'informatique... L'association a pour objectif d'inciter à la solidarité par des échanges de services, de savoirs, de biens et de prêts sans utiliser d'argent. Chaque membre peut profiter de biens et des services en échange de son temps. Les transactions en euros sont strictement interdites. Pour comptabiliser leurs transactions, les selistes utilisent une monnaie virtuelle baptisée grain.

**INFOS 06 88 52 24 26**

**ou 7emesel@voila.fr**

# Décès

**Nous avons appris avec tristesse le décès de Jacqueline Bennab à l'âge de 69 ans.** Jacqueline Bennab était une figure de Montigny. Institutrice, elle a fait la majeure partie de sa carrière à l'école Paul-Bert. Très attachée à l'accès aux savoirs pour tous, elle était un membre très actif du comité de la caisse des écoles et ce, depuis de nombreuses années. Soucieuse du bien vivre ensemble, elle portait l'organisation de la fête des voisins dans son quartier avec dynamisme. A son mari, Philippe Bennab, adjoint au maire, à ses enfants Murielle et Guillaume et à ses petits-enfants, la rédaction se joint à la ville pour présenter toutes ses condoléances.



## Atelier informatique

**L'association K2Click Numéric propose des formations informatiques pour les Ignymontains du quartier des Francs dans le cadre de la politique de la ville.** Une fois par semaine, le lundi de 13h45 à 15h45, les participants se retrouvent à l'école Van-Gogh. Par ailleurs, une fois par mois, l'association K2Click anime des ateliers à l'espace Nelson-Mandela de 10h à 12h pour les habitants de la commune. Prochain rendez-vous informatique le 11 avril. Adhésion : 20 €

**INFOS Contact : 06 03 52 04 17**



## Juste pour le fun !



Victoire de l'équipe de volley "Casabidjan".

**Un grand bravo à l'équipe Casabidjan qui a remporté, le dimanche 27 mars dernier, le tournoi hivernal 2016.** Deux fois par an, l'association Montigny Volley95 organise cette compétition. Au total, 54 équipes de 4 joueurs mixtes ont participé à l'évènement. Prochain rendez-vous sportif pour le Montigny Volley95, le week-end du 11 et 12 juin prochain. L'association accueillera, à l'espace Léonard-de-Vinci, les finales de Coupe du Val d'Oise.

**INFOS Contact : 09 54 18 51 61**



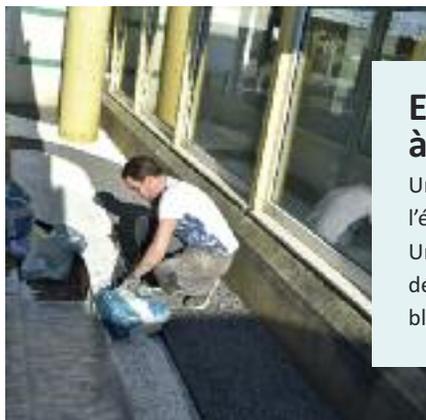
Samedi 19 mars. Le club de football de l'Olympique Montigny a organisé un grand loto dans l'espace Léonard-de-Vinci. Plus de 150 personnes ont participé à l'évènement. De nombreux lots ont été gagnés.

## Brocante

**La MLC organise sa traditionnelle brocante de printemps le dimanche 22 mai prochain de 9h à 18h, parvis Picasso.**

Vous souhaitez obtenir un emplacement pour vendre vos trésors, il est nécessaire de contacter la MLC au 01 34 18 85 12 ou en ligne sur [www.mlcmontigny.com](http://www.mlcmontigny.com). Par ailleurs, la MLC fêtera en 2017 ses 50 ans. A cette occasion, l'association recherche toutes sortes de supports anciens ou récents (documents, affiches...) la concernant.

**INFOS Contact : Yves Vinçon au 01 34 18 85 12**



### Embellissement à Paul-Bert

Un jardin zen a été créé à l'école maternelle Paul-Bert. Une allée de pierres longe désormais l'entrée de l'établissement.

### Stèle

La stèle Gabriel-Péri, sur le parking de l'hôtel de ville, a été rénovée. Un muret entoure désormais l'espace mémoriel. Par ailleurs, une jardinière a été créée, au croisement de la rue du Général-de-Gaulle et du boulevard Victor Bordier.



### Grande Rue

La signalisation tricolore lumineuse du carrefour entre Grande Rue et la rue de l'Arche n'est pas hors service. A la demande de la communauté d'agglomération Val Parisien en charge des transports, ce feu tricolore a été mis en clignotant, afin de fluidifier la circulation et d'améliorer ainsi les temps de trajets des véhicules. A ce jour en plus du retour positif des cars Lacroix, les riverains de la Grande Rue ont fait part de leur agrément suite à cette expérimentation (moins de bruits consécutifs aux klaxons et autres moteurs).



### Amélioration de massif

Au début du mois de mars, les jardiniers des espaces verts ont travaillé à la réfection du rond-point François-Mitterrand. Une allée décorative en gravier blanc traverse le massif.



### Terrain de proximité sur le site du gymnase Carlier

Les travaux sont désormais terminés. La ville compte, au total, quatre terrains de proximité (rue Paul-Cézanne, rue Auguste-Renoir et rue Van-Gogh ainsi que le dernier près du gymnase Carlier)

### Changement de canalisations

Des travaux sont actuellement en cours rue du Général-de-Gaulle, entre le boulevard Victor-Bordier et la rue Paul-Cézanne, et rue Victor-Hugo, entre la rue du Général-de-Gaulle et le numéro 23 de l'impasse Victor-Hugo. Ces travaux sont réalisés par le syndicat des eaux d'Ile-de-France et devraient durer deux mois. Le stationnement est interdit dans la rue du Général-de-Gaulle et l'impasse Victor-Hugo durant toute la durée des travaux.

# ACTUALITÉS

## Aménagement

### 34 nouveaux noms pour les espaces publics



Prochainement, ce petit chemin prendra le nom de Guy Vasseur.

**En donnant un nom le 7 mars à trente-quatre espaces publics encore sans dénomination officielle (parkings, ronds-points, aires de jeux, passages piétonniers), le conseil municipal a facilité le travail des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) en cas de verbalisation.** Les élus n'ont pas manqué l'occasion de rendre hommage à Guy Vasseur. Le chemin entre la rue Colette et la rue Van-Gogh porte désormais le nom de celui qui, décédé l'an passé, fut longtemps président du club du foot de l'Olympique Montigny et président de la CNL. La plupart des noms attribués l'ont été logiquement dans la continuité des rues, allées ou places existantes. Le parking de la rue du Panorama s'appelle ainsi, tout simplement, parking du Panorama. Avec la passerelle Aimé-Césaire (au-dessus de l'A15), le square Jean-Ferrat (aire de jeux sur le chemin piétonnier le long de la voie SNCF dans le quartier de la Croix-Blanche), l'allée Pierre-Boulez (voie passant devant l'école de musique) ou l'allée Simone-Weil (le chemin entre la rue du Général-de-Gaulle et la rue Django-Reinhard), de nouveaux noms enrichissent le patrimoine toponymique de Montigny.

## Environnement

### Montigny : adieu les pesticides ! Vive le développement durable

**La loi de transition énergétique prévoit, et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides) dans les espaces verts publics.**

C'est pour atteindre cet objectif que Montigny, depuis un an, développe des méthodes alternatives pour entretenir ses parcs, parterres, allées et trottoirs. Au service des espaces verts, les jardiniers ont d'ores et déjà adopté d'autres méthodes et réflexes pour entretenir les espaces publics de la ville. Place désormais au paillage et au broyage, qui empêchent l'herbe de pousser et gardent l'humidité. La ville prévoit trois désherbages massifs sur l'ensemble des rues réalisés par une entreprise extérieure. Cette année, l'entretien quotidien est lui réalisé par les jardiniers. Montigny, ayant pour objectif affiché d'obtenir cette année la première fleur au concours des villages fleuris, s'inscrit dans une démarche environnementale responsable.



Le paillage, la méthode adoptée par le service des espaces verts de la ville pour éviter aux mauvaises herbes de pousser.

### Que faire devant chez moi ?

Les jardiniers de la ville se chargent du désherbage des espaces publics, sauf des herbes qui poussent à la verticale des propriétés privées. Les riverains sont donc chargés de cet entretien, car le mur leur appartient. Évidemment, il est demandé aux habitants, à l'instar de ce que fait la ville, que l'entretien soit naturel, c'est-à-dire sans utiliser de produit chimique.

## Citoyenneté

### Lutter contre les « caddies errants »

**A Montigny, les chariots de supermarché sont trop souvent laissés à l'abandon dans l'espace public.**

Récupérés notamment au supermarché Carrefour, les chariots servent à rapporter les courses, puis restent à l'abandon un peu partout (parties communes, pieds des immeubles...). Par arrêté municipal en date de 1974, la circulation des caddies est interdite en dehors des centres commerciaux. Toute infraction constatée peut donner lieu à des poursuites. La police municipale sera amenée à faire respecter cet arrêté.

## Les Ignymontains au rendez-vous de leur mutuelle « Ma commune Ma santé »



De nombreux Ignymontains ont assisté à la réunion d'information sur la mutuelle pour tous en présence du député-maire, Jean-Noël Carpentier, et de l'adjointe au maire en charge de la santé, Monique Lamoureux.

### Deux questions à Marc Augard, délégué valdoisien de ACTIOM

#### Montigny Notre Commune :

Quelle est la meilleure mutuelle ?

**Marc Augard :** La meilleure des mutuelles est d'abord celle qui répond vraiment aux besoins de chacun, en fonction de ces centres d'intérêt. Je rencontre parfois des personnes dans les permanences avec de très bonnes mutuelles et qui ont intérêt à les conserver. Ma fierté est d'avoir divisé par plus de deux, avec de meilleures garanties, la cotisation d'une veuve qui payait 250 € par mois.

**MNC :** Pourquoi insistez-vous sur les réseaux de tiers payant associés à vos offres ?

**MA :** C'est très important, bien au-delà de la dispense d'avance de frais. Certains réseaux de tiers payants sont devenus des réseaux de soins qui permettent d'obtenir d'importantes réductions. Par exemple certaines de nos offres apportent 40 % d'économie moyenne en optique sur la base des corrections les plus fréquentes et des verres les plus vendus.

### Souvenir des déportés

Le dimanche 24 avril, une cérémonie du souvenir rend hommage à toutes celles et ceux qui, déportés dans les camps de concentration, furent nombreux à perdre la vie. Le rendez-vous est fixé à 11h45, place de la Libération pour un dépôt de gerbes.



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée

Près de 150 personnes ont participé le 14 mars dernier, salle René-Char, à la réunion d'information et de lancement de « Ma commune Ma santé ».

Fruit du partenariat entre le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville et l'association à but non lucratif ACTIOM (action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) « Ma commune Ma santé », permet aux Ignymontains d'accéder à une mutuelle au meilleur rapport qualité des garanties/montant de la cotisation, sans discrimination d'âge, ni d'état de santé. Et de conjuguer l'accès aux soins selon les besoins et le pouvoir d'achat. Un habitant sur quatre ne dispose pas d'une assurance complémentaire santé. De nombreux autres pourraient la payer moins chère à garanties égales et même supérieures. Non-salariés, indépendants, fonctionnaires, retraités sont directement concernés. Adossée à trois mutuelles proposant chacune plusieurs niveaux de protection, au libre choix de chacun en fonction de ses besoins réels, « Ma commune Ma santé » est une offre nationale. L'adhésion reste acquise même en cas de déménagement.

### Comment s'informer et s'inscrire ?

Pour répondre à toutes les questions, ACTIOM a mis en place une plateforme téléphonique. Des conseillers sont joignables, du lundi au vendredi, au 05 64 10 00 48. Par ailleurs, des permanences d'information sur la mise en place de la mutuelle sont programmées :

• **Jeudi 31 mars, de 8h à 19h**

à l'espace Nelson Mandela, avenue Aristide-Maillol, tout public,

• **Jeudi 28 avril, de 8h à 19h** au Point Information Jeunesse, public jeunes,

• **Jeudi 26 Mai, de 8h à 19h**

au service Retraités, place de la Libération, public seniors,

• **Jeudi 23 juin, de 8h à 19h**

à l'espace Nelson Mandela, tout public.

#### INFOS

Pour éviter une attente trop longue, les permanences se font nécessairement sur rendez-vous au 01 30 26 31 43.

Se munir de son contrat de mutuelle en cours.

# La ville avec les bailleurs



En octobre dernier, le conseil citoyen a fait une marche exploratoire pour établir un état des lieux du quartier des Frances et des actions à mettre en œuvre pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.

lissement du quotidien. Une de leur première action « de vivre ensemble » est la tenue en mai prochain de la fête des voisins. Cet événement sera organisé conjointement avec les bailleurs (Immobilière 3F et France Habitation), la ville et les membres du conseil citoyen. Autre action actuellement en cours : l'étude menée par Immobilière 3F et France Habitation concernant le silo de la rue Van-Gogh dans la perspective de son éventuelle réhabilitation. Les bailleurs souhaitent en effet installer des caméras de vidéo-surveillance afin de sécuriser l'accès au parking. Chaque année, les organismes HLM doivent rendre compte des actions mises en œuvre auprès de la commune et des services de l'Etat. Une manière de justifier l'abattement de la base d'imposition de la TFPB.

**Depuis 2014, suite à l'adoption de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les bailleurs du quartier des Frances (seul quartier prioritaire arrêté par l'Etat dans la ville) bénéficient d'un avantage fiscal.** Un abattement de 30 % de la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est instauré jusqu'en 2020, pour les logements des quartiers prioritaires. Cette somme, plus de 300 000 €, initialement versée à la commune, doit servir à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires. A Montigny, cinq bailleurs se partagent le parc locatif du quartier des Frances. Ainsi, ce sont exactement 3 040 habitants concernés par d'éventuelles améliorations de leur cadre de vie. D'ores et déjà, le conseil citoyen des Frances, mis en place en septembre 2015, a travaillé à l'embel-

lissement du quotidien. Une de leur première action « de vivre ensemble » est la tenue en mai prochain de la fête des voisins. Cet événement sera organisé conjointement avec les bailleurs (Immobilière 3F et France Habitation), la ville et les membres du conseil citoyen.

**Deux questions à Franck Guillemin, adjoint au maire en charge de l'habitat et du logement**



### Montigny Notre Commune :

Qui est concerné par l'abattement de 30% de la TFPB en quartiers prioritaires ?

**Franck Guillemin :** Les bailleurs sociaux, propriétaires de biens dans les quartiers prioritaires profitent d'un abattement fiscal de 30% de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cinq bailleurs sont concernés à Montigny.

**MNC :** A quoi doit servir l'abattement ainsi obtenu ?

**FG :** En accord avec la commune et l'intercommunalité, les bailleurs s'engagent à financer des opérations d'embellissement ou de sécurisation de leurs biens, dans l'intérêt des locataires et plus globalement des habitants. La commune négocie ainsi avec chaque bailleur l'utilisation des crédits.

France habitation	Opération de nettoyage (nettoyage graffitis cage d'escaliers)	Enduits et peintures aux abords de la passerelle	Soutien aux actions favorisant le "vivre ensemble"
Novigere	Résidentialisation de la Cité Jardins	Travaux de sécurisation notamment du parking	Renforcement du personnel de proximité
Vilogia	Réparation des équipements vandalisés (vitres, éclairage, ascenseurs)	Fête de Noël	Gestion des encombrants
VOH	Vidéosurveillance	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services	Travaux d'amélioration du cadre de vie (mise en peinture, local EDF)
3F	Réparation des équipements vandalisés	Analyse des besoins en vidéosurveillance	Renforcement du nettoyage

Tableau de certaines actions des bailleurs du quartier des Frances prévues pour 2016

## L'éducation au 7<sup>e</sup> art



Montigny a toujours souhaité mettre en avant le cinéma. Chaque année, la ville participe au Festival d'animation Image par Image et les enfants vont à la rencontre des réalisateurs invités à cette occasion.

Depuis près de 10 ans, Montigny propose aux établissements scolaires de la commune et des alentours le dispositif national « Ecole et collège au cinéma ». Objectif : sensibiliser le jeune public à l'art cinématographique. De la maternelle à la 3<sup>e</sup>, « Ecole et collège au cinéma » permet aux élèves de découvrir des films de référence, anciens ou récents, lors de projections organisées spécialement à leur intention au centre culturel Picasso. Les enseignants intéressés inscrivent leur classe auprès de l'Éducation nationale et s'engagent à emmener leurs élèves voir les films du programme départemental. Le dispositif « Ecole et collège au cinéma », dont la ville est partenaire, est coordonné au niveau départemental par l'association Ecran VO. En avril, les collégiens de Camille-Claudé et Louis-Aragon vont découvrir les talents du réalisateur britannique, Alfred Hitchcock avec la projection du film *Fenêtre sur cour*. Les écoliers, quant à eux, assisteront à la version du *Signe de Zorro*, datant de 1940. Il y a de tout et pour tous au centre culturel Picasso !

## La ville garantit l'emprunt de Antin résidence pour améliorer le quartier de l'Espérance

La ville, représentée par Jean-Noël Carpentier, député-maire, a signé une convention avec Antin résidence, représenté par Denis Bonnetin, directeur général et Dominique Demay, directeur territorial nord pour garantir un emprunt d'un montant de 1 872 111 €. Un coup de pouce de la ville pour soutenir le financement de l'opération de réhabilitation de la résidence située aux 5, 7, 11 et 13 rue de l'Espérance. En vue, la réhabilitation de 103 logements, la création de 2 logements supplémentaires (en transformant les locaux communs existants) et la réhabilitation du parking. Le coût du programme de réhabilitation de la Résidence Espérance s'élève à 3 397 901 €, soit 32 989 €/logement.



Au premier plan, de gauche à droite, Denis Bonnetin, directeur général de Antin résidence et Jean-Noël Carpentier, député-maire, lors de la signature de la convention. Le Président de l'amicale des locataires, Monsieur Rahili était également présent.



### Avis de décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de Marie-Antoinette Randes.

Cette Ignymontaine a toujours été présente aux différents événements de la ville. Ses obsèques ont été célébrées le 23 mars dernier à Béziers. Pour tous ceux et celles qui le souhaitent, une cérémonie est organisée le 23 avril prochain à 11h, à la Chapelle, rue de la République. La municipalité adresse toutes ses condoléances à sa famille.

## Loisirs Réservez dès maintenant pour les séjours d'été

Tous les étés, la ville propose des escapades pour les Ignymontains âgés de 4 à 17 ans. Animations nautiques dans le Pays basque, séjours trappeurs dans les Pyrénées ou bien encore voyage linguistique en Angleterre... les jeunes de la commune peuvent ainsi découvrir de nouveaux horizons. Cette année encore, les tarifs des séjours sont au quotient familial, donc calculés en fonction des revenus des familles pour que tous puissent en profiter. Préinscriptions jusqu'au 15 avril sur le site [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) ou à l'espace famille, au 1<sup>er</sup> étage du centre administratif Picasso. **INFOS Contact** : 01 30 26 30 30

En juillet dernier, les jeunes de la commune ont bivouaqué en pleine montagne.



## Tous à la fête interculturelle le dimanche 10 avril



**Dimanche 10 avril, et de manière traditionnelle, chaque deuxième dimanche d'avril, les différentes communautés du monde qui composent Montigny se retrouvent pour fêter leur diversité.**

Thème de l'année : de l'oral à l'écrit, et les participants l'ont largement adopté. Ainsi, dimanche 10 avril, à partir de midi, stands, expositions et spectacles sont au rendez-vous. Des représentations des écritures du monde et de leurs origines sont présentées de part et d'autres. Salle René-Char, le travail de pas moins de quatre-vingt enfants des centres de loisirs réalisé pendant les vacances de Noël et d'hiver sera exposé. Il s'agit d'une exposition et de la réalisation d'un film autour de l'écriture portée par Leila Abdi et Pascal Pichon, artistes plasticiens. Des associations participent aussi à l'événement telles Espace création avec une expo-jeu et des chants, la MLC et son stand sur l'Europe ou encore l'association El Oriental. Nombre de pays du monde sont représentés : le Portugal, l'Inde, le Pakistan, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, l'Île Maurice, la Martinique, la République démocratique du Congo, la France, la Pologne, l'Iran, le Burkina Faso, le Mali, la Turquie, le Zaïre, le Sénégal et les pays d'Europe portés par la MLC. Alors, tous à la fête interculturelle !

**INFOS** La fête interculturelle Dimanche 10 avril à partir de midi, entrée libre et ouverte à tous.

Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir.

### Trois questions à Sami Elhani, adjoint au maire en charge de la vie associative

#### Montigny Notre Commune :

Que représente la fête interculturelle pour vous ?

**Sami Elhani :** Pour moi, c'est une fête très importante qui a déjà 14 ans. Elle fait le lien entre les différentes communautés de Montigny. L'idée, ce n'est pas juste de se tourner vers les communautés du Sud mais bien de faire le lien avec toutes les communautés, notamment européennes.



**MNC :** La fête est organisée par le collectif citoyenneté, qui le compose ?

**SE :** Le collectif citoyenneté est à l'origine de cette opération mais aussi d'autres telles le pique-nique de solidarité. Le collectif a été aussi très actif au moment du vote des étrangers ou encore pour la paix. C'est un collectif informel composé de bonnes volontés, des personnes de la ville qui souhaitent avant tout créer du lien entre les habitants. Ce sont une vingtaine d'Ignymontains de souche ou d'horizons différents. Aujourd'hui, des associations l'ont également rejoint.

**MNC :** Si vous deviez résumer cette fête en quelques mots ?

**SE :** Se retrouver pour bien se connaître et pour bien vivre ensemble.



Du talent à en revendre !

## Branchez les guitares... 1, 2...

**Vendredi 8 avril, les élèves de l'école municipale de musique et leurs professeurs donnent rendez-vous aux amateurs de musiques amplifiées à 20h au centre culturel Picasso.**

Au programme, des standards de la musique contemporaine, de Gainsbourg à David Bowie, en passant par Bruno Mars, Alpha Blondy, Slash ou Chuck Berry... tous les styles sont abordés par les classes de chant, de guitare électrique, basse et batterie. Un concert où le dynamisme de l'école de musique prend tout son sens ! Alors, envie d'écouter du bon son ? Passez les portes du centre culturel Picasso et installez-vous !

Le concert est gratuit. **INFOS** Concert de musiques amplifiées

Vendredi 8 avril 2016 à 20h, Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant.

# AGENDA | AVRIL 2016

## MERCREDI 6

➤ LES CONTES « CRIC-CRAC »  
DE CATHY POUR LES 4 ANS ET +  
Bibliothèque Georges-Brassens,  
de 14h30 à 15h. Place de la Libération  
Entrée libre

## VENDREDI 8

➤ CONCERT DE  
MUSIQUES AMPLIFIÉES  
Centre culturel Picasso, à 20h  
Rue Guy-de-Maupassant. Entrée libre

## SAMEDI 9

➤➤ LES CONTES « CRIC-CRAC »  
DE CATHY POUR LES 4 ANS ET +  
Bibliothèque Georges-Brassens, de 11h  
à 11h30. Place de la Libération. Entrée libre

## DIMANCHE 10

➤ FÊTE INTERCULTURELLE  
Espace Léonard-de-Vinci, à partir de 12h  
Rue Auguste-Renoir. Entrée libre

## LUNDI 11

➤ ATELIER INFORMATIQUE  
PROPOSÉ PAR K2CLICK  
Espace Nelson-Mandela, salle n°2,  
de 10h à 12h. Avenue Aristide-Maillol  
Contact : 06 03 52 04 17

## SAMEDI 16

➤ CHALLENGE EN FAMILLE,  
RELAIS CHRONOMÉTRÉS  
Piscine intercommunal de Montigny,  
de 14h à 16h. Rue Auguste-Renoir  
Infos : 01 30 26 34 15 ou www.valparisis.fr

## VENDREDI 22

➤ RÉUNION D'INFORMATION  
DE L'ASSOCIATION 7<sup>È</sup> SEL  
Espace Nelson-Mandela, salle n°2  
de 16h à 21h. Entrée libre

## DIMANCHE 24

➤ CÉRÉMONIE DU SOUVENIR  
DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION  
Place de la Libération, à 11h45

## JEUDI 28

➤ PERMANENCE D'INFORMATION  
POUR LA MUTUELLE « MA COMMUNE,  
MA SANTÉ » POUR LE PUBLIC JEUNE  
Point Information Jeunesse, avenue Aristide-  
Maillol. Sur rendez-vous au 01 30 26 31 43  
(se munir idéalement de son contrat de  
mutuelle en cours)



### ALVIN ET LES CHIPMUNKS - A FOND LA CAISSE

➤ Mercredi 6 avril à 14h30  
➤ Dimanche 10 avril à 14h30  
Réalisé par Walt Becker.  
France - 2016 - 1h32  
Comédie familiale dès 4 ans

### LA FABULEUSE GILLY HOPKINS

➤ Mercredi 13 avril à 14h30  
➤ Dimanche 17 avril à 14h30 ▶  
**Séance Ciné-Ma Différence**  
Réalisé par Stephen Herek  
USA - 2016 - 1h39  
Comédie familiale dès 8 ans

### MA PETITE PLANÈTE VERTE

➤ Mercredi 20 avril à 14h30 ▶ **Séance Ciné-Goûter**  
➤ Dimanche 24 avril à 14h30  
Réalisés par Moon Suehyun, Louise-Marie Colon  
& Quentin Speugel, Jo Dee Samuelson, Beatriz Herrera,  
Metsämarja Aittokoski. Corée du Sud, Belgique, Canada,  
Mexique, Finlande - 2016 - 36 min.  
Courts-métrages d'animation dès 4 ans

### ZOOPTIE

➤ Mercredi 27 avril à 14h30  
➤ Dimanche 1<sup>er</sup> mai :  
pas de séance  
Réalisé par Byron Howard,  
Rich Moore et Jared Bush.  
USA - 2016 - 1h48  
Animation dès 6 ans

Retrouvez le détail des films sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) (rubrique Agenda) Tarif unique : 3,50 € - tarif de groupe : 2,50 €.

Carte d'abonnement : 6 € Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2 € ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.



## | COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

**Zai Zai Zai Zai** est un roman graphique de Fabcaro, aux éditions 6 Pieds sous terre, à découvrir à la bibliothèque Georges Brassens, en secteur adulte.

Un auteur de bande dessinée, alors qu'il fait ses courses, réalise qu'il n'a pas sa carte de fidélité sur lui. La caissière appelle le vigile, mais quand celui-ci arrive, l'auteur le menace et parvient à s'enfuir. Il est aussitôt poursuivi par toutes les polices du pays... Médias, polices, voisinages, familles, tous vont alors avoir leur mots à dire, entre l'improbable remarque philosophe et la réaction à chaud... Ainsi démarre le road-movie décalé de Fabcaro. Armé d'un dessin minimaliste qui caractérise pourtant à merveille les protagonistes, il souligne avec humour et dérision les travers et les psychoses absurdes de notre société.

# Visite des cars Lacroix



Pose devant le Combi Volkswagen, le premier bus Lacroix.



Les jeunes élus étudient la carte du réseau des cars Lacroix.

**Mercredi 9 mars. Les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), de la commission aménagement urbain, se sont rendus dans l'entreprise des cars Lacroix, à Beauchamp.** Chaperonnés par Christian Perrault, formateur pour les cars Lacroix, ils ont notamment

visité le service d'exploitation qui gère 210 conducteurs pour 37 lignes régulières. Tour à tour, les jeunes conseillers ont posé des questions sur le métier de conducteur, leur emploi du temps, les horaires. La visite s'est conclue par une découverte des cars. Les membres de la commission aménagement urbain ont eu la chance de monter dans le plus ancien bus, un Combi Volkswagen acheté en 1953 par Henri Lacroix, le fondateur de l'entreprise. L'occasion pour les jeunes conseillers de faire un bond en arrière dans le passé et d'écouter avec attention l'histoire du groupe Lacroix. L'origine de cet après-midi découverte est née suite à un projet des élus de mettre en place un exercice d'évacuation dans les bus scolaires. Cette visite a ainsi été l'occasion de rencontrer les responsables de l'entreprise et de leur faire part du projet. D'autres rendez-vous devraient avoir lieu afin de mettre en place les interventions dans les écoles.

## Aménagement Conseil municipal des enfants et des jeunes : des projets qui avancent...



Candice et Anthony, aux côtés, du 1<sup>er</sup> adjoint au maire Marcel Saint-Aubin et de l'adjointe au maire en charge de l'éducation, Lucienne Gil.

**Anthony et Candice, en sixième au collège Camille-Claudel et membres du conseil municipal des enfants et des jeunes, ont vu leur première action d'élus se concrétiser.** Ils ont inauguré, le mercredi 23 mars dernier, l'éclairage du chemin qui longe leur établissement entre les rues Pierre-Carlier et du Général-de-Gaulle. Au total, une dizaine de lampadaires Led a été installée tout au long du passage. Une action chère aux deux jeunes élus qui souhaitaient éclairer cette allée pour plus de sécurité. Désormais, il ne reste plus qu'à donner un nom à ce chemin...

## Un projet de solidarité

**Samedi 12 mars. Les élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), de la commission festivités et solidarité, ont rencontré les membres de l'association « un bouchon, une espérance ».** Lors de cette entrevue, les jeunes ont exposé leur projet d'organiser une grande collecte de bouchons dans la ville. Une proposition ambitieuse qui illustre le dynamisme de l'équipe des jeunes élus. L'association collecte des bouchons en plastique qui sont ensuite revendus à une société spécialisée de recyclage afin de financer des opérations pour les personnes handicapées. En 2015, l'association a récolté 110 tonnes de bouchons pour un montant de près de 24 000 €. Cela a permis d'apporter une aide financière à 37 personnes en situation de handicap. A Montigny, « Un bouchon, une espérance » possède un point de collecte à la maison des loisirs et de la culture (MLC), rue Alfred-de-Vigny.

📞 **INFOS Contact de l'association** : 06 88 59 51 09

## Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le député-maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles  
ou depuis le site de la ville [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr), en bas de la page d'accueil, lien Contact.

### DÉFAUT D'ÉCLAIRAGE

**Bonjour,**

J'ai constaté que l'éclairage de la rue de Bellevue ne fonctionnait plus. Pouvez-vous en alerter les services concernés ?

**Bonjour,** depuis le mois de janvier dernier, l'éclairage public n'est plus une compétence de la commune. Désormais, la communauté d'agglomération Val Parisis gère l'ensemble de l'éclairage public de la ville. Nous avons fait suivre votre réclamation. Dorénavant, pour tout signalement, je vous invite à contacter l'agglomération au 01 30 26 39 41 ou à adresser un mail à <http://www.valparisis.fr/>.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

.....

### PLAN VIGIPIRATE

**Bonjour,**

En accompagnant mon fils à ses entraînements de handball ce samedi 30 janvier, j'ai été très étonnée de me voir refuser l'accès du COSEC, rue Auguste-Renoir. Je suis bien entendu consciente des mesures en vigueur suite aux attentats du 13 novembre mais en décembre dernier, j'ai pu pénétrer sans aucun problème dans le gymnase pour assister à un match. Alors pourquoi me refuse-t-on l'accès ensuite ?

**Bonjour,** permettez-moi de vous rappeler le dispositif de sécurité mis en place, à la demande du préfet, suite aux attentats de novembre dernier. En période d'état d'urgence, il est nécessaire de sécuriser les entrées des installations sportives. Un agent de sûreté est ainsi engagé pour contrôler les sacs de toutes personnes se présentant à l'entrée du bâtiment et pour limiter l'accès aux pratiquants seulement, les parents ou accompagnateurs doivent rester à l'extérieur. En ce qui concerne les compétitions, la préfecture exige que les clubs fassent une demande d'autorisation pour toutes manifestations de plus de 200 personnes. Il a été précisé que les associations sont responsables de la sécurité de leurs événements et doivent par conséquent respecter le dispositif. A la lecture de votre mail, il semblerait que le club de hand n'applique pas les consignes, les dirigeants seront donc contactés au plus vite et les règles de sécurité leur seront rappelées.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

### BRIS DE VERRE

**Bonjour,**

Je souhaitais vous informer que le véhicule de ma fille, garé rue Fortuné-Charlot, a été vandalisé dans la nuit du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février, sur le parking de l'hôtel-de-ville. De nombreux éclats de verre jonchent le sol. Nous n'avons pas pu nettoyer les bris de verre. Pouvez-vous en informer les services propreté de la ville ? Avec mes remerciements.

**Bonjour,** je regrette cet acte de vandalisme. J'espère que la police trouvera ceux qui l'ont commis. Le service concerné a été prévenu de l'incident et est intervenu aussitôt. En vous remerciant du signalement.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

.....

### CHAUSSÉE ENDOMMAGÉE

**Bonjour,**

Je tenais à vous signaler la présence de nids de poule sur la rue Fortuné-Charlot. Pouvez-vous contacter le service qui intervient sur la chaussée ?

**Bonjour,** depuis le mois de janvier dernier, cette partie de la rue Fortuné-Charlot (le long de l'hôtel de ville) a été transférée, comme d'autres voies utilisées par la ligne 30 05 de transport en commun, à la communauté d'agglomération du Val Parisis qui en a donc la gestion en terme de travaux d'entretien ( bouchage des trous, reprise des marquages... ) et de travaux neufs ( rénovation revêtements trottoirs et chaussée...). Depuis ce transfert, le service voirie interpelle régulièrement les services de cette collectivité pour avertir de la présence de nids de poule qui s'agrandissent. Suite à votre signalement, une relance va, à nouveau, être faite à la communauté d'agglomération.

Jean-Noël Carpentier, votre député-maire

## Etat Civil

### Naissances

Abayad Adam  
Akhabbar Ilaf  
Azeroual Yasmine  
Aziz Lana  
Boz Semih  
Boutin Emma  
Buguet Maxence  
Buguet Maxime  
Broquard Thiago  
Chabrak Mohamed-Selim  
Coulibaly Ousmane  
Da Silva Prunelle  
Fay Nayvan  
Gheribi Farès  
Joncart Haylone  
Lefebvre Raphaël  
Lindor Louana  
Lossy Ilhan  
Mimoun Zakariya  
Mpondo Kaenon  
Mpondo Keyon  
Ouassini Alyha  
Sikadi Nossi Océane  
Soumah Aïcha  
Tavares Marques Mikael  
Thiam Shéryne  
Yahiaoui Luqman

### Mariages

#### Décès

Enlefkhi Mohammed  
De Brito Philippe  
Dia Gonçalves Joaquim  
Hamdaoui Ammara  
Hassanally Zolficaraly  
Grenier Geneviève  
Martin Eugène  
Ntayi Yakam Estelle  
Randes Marie-Antoinette  
Reuter José

## PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2013 ont lieu jusqu'au 15 avril. Les enfants nés au premier trimestre de l'année 2014 peuvent être enregistrés sur liste d'attente. Ils seront accueillis à l'école en fonction des places disponibles. L'inscription se fait à l'espace famille, 1<sup>er</sup> étage du centre Picasso puis à l'école. Les justificatifs à fournir sont le carnet de vaccination, le livret de famille et un justificatif de domicile.

**Les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr).**

**Espace famille : 01 30 26 30 30**

Premier étage du centre administratif Picasso, avenue Aristide-Maillol. Lundi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 (16h15 le vendredi). Mardi de 13h30 à 19h45. Jeudi de 13h30 à 17h15.

## SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 13 avril de 17h30 à 19h, à la crèche familiale, résidence des Fossettes, 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination.

**INFOS Contact** 01 30 26 31 43

## ATELIER COMPOST

C'est le printemps ! Le syndicat Emeraude propose des ateliers gratuits, permettant de s'initier ou de se perfectionner à la pratique du compostage. Le Syndicat Emeraude s'est doté d'une plateforme de compostage pédagogique sur laquelle se déroulent, ▶

▶ depuis 3 ans maintenant, des ateliers compostage d'une durée d'environ 1h30.

Prochain rendez-vous le samedi 16 avril prochain de 10h30 à 12h, au syndicat Emeraude, 12 rue Marcel-Dassault, au Plessis-Bouchard. Pensez à vous inscrire au plus vite au 01 34 11 92 91 ou [prevention@syndicat-eneraude.com](mailto:prevention@syndicat-eneraude.com). Le nombre de places étant limité, le syndicat Emeraude recontactera tous les participants pour confirmer l'inscription.

## TRANSPORTS : FUSION DE LA LIGNE 30-05 ET 30-19

Au 2 mai prochain, la ligne 30-05 circulera directement de Montigny-Beauchamp à la gare RER de Sartrouville, tout en passant par la gare de Cormeilles-en-Parisis. Ainsi, les usagers habitués à se rendre à Sartrouville n'auront plus besoin de descendre à la gare de Cormeilles pour changer de bus. Cette fusion permet aux Ignymontains de relier le RER C au RER A sans changement.

**INFOS Contact** : 53, Chaussée Jules-César à Beauchamp. 01 30 40 56 56. Renseignements : [www.cars-lacroix.fr](http://www.cars-lacroix.fr)

## TRANCILIEN SNCF : LA LIGNE H FERMÉE LE WEEK END

**Des travaux sont prévus sur la ligne H les 2, 3, 9, 10, 23 et 24 avril prochains.** Résultat : la circulation des trains sera interrompue et un service de bus sera mis en place. **INFOS** [www.transilien.com](http://www.transilien.com)

## PROCHAIN RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :

8 Avril 2016

## PRATIQUE

**Mairie** : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

**Centre administratif Picasso** : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

**Services techniques** : 7, rue Fortuné-Charlot, 01 30 26 30 26.

**Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur [www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr) rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

• **Jean-Noël Carpentier**, député, vous reçoit sur rendez-vous au 01 39 78 15 68.

